

DELIBERATION N° 11/2016

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER**

Séance du 27 juin 2016

Restructuration du groupe scolaire unifié Honoré de Balzac à Kenitra

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration valide le projet de première tranche de restructuration du groupe scolaire unifié Honoré de Balzac à Kenitra pour un montant de 1,85 million d'euros, intégralement financé par l'établissement.

Nombre de votants: 28

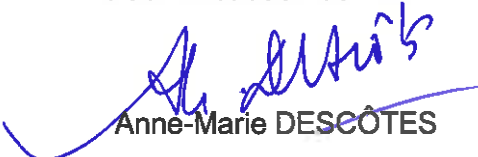
Pour : 28

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 27 juin 2016

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES